

**QUESTION 1 - PARMIS LES PHRASES CI-DESSOUS, LAQUELLE DÉCRIT CE QU'EST RÉELLEMENT UN BON BOSS?**

- A) C'est une personne gentille et souriante qui m'offre des rabais sur la marchandise du commerce.
- B) C'est une personne qui ne pose pas trop de questions, qui me donne de la latitude dans mes tâches et qui me laisse travailler le nombre d'heures que je veux.
- C) C'est une personne compréhensive et à l'écoute, qui s'intéresse à moi et à mes projets d'avenir.
- D) C'est une personne drôle et sympathique avec qui j'ai une relation amicale

**QUESTION 2 - VRAI OU FAUX? AU QUÉBEC, L'ÂGE MINIMAL POUR TRAVAILLER EST DE 14 ANS.**

**QUESTION 3 - QUELS SONT LES AVANTAGES DE PERSÉVÉRER JUSQU'À L'OBTENTION DE SON PREMIER DIPLÔME OU DE SA PREMIÈRE QUALIFICATION?**

- A) Moins de chômage
- B) Moins de troubles de santé mentale
- C) Meilleur salaire
- D) Meilleure espérance de vie
- E) Criminalité réduite
- F) Toutes ces réponses

**QUESTION 4 - OUI OU NON? ON TE CONVOQUE AU TRAVAIL POUR UNE RÉUNION QUI DURE 60 MINUTES, PUIS TU RETOURNES CHEZ TOI. LORSQUE TU REÇOIS TA PAIE, TU CONSTATES QUE, POUR CETTE JOURNÉE, SEULES 60 MINUTES T'ONT ÉTÉ PAYÉES, SOIT LA DURÉE DE LA RÉUNION. TA PAIE A-T-ELLE ÉTÉ ÉTABLIE CORRECTEMENT?**

**QUESTION 5 - VRAI OU FAUX? TOUS LES JEUNES QUI OCCUPENT UN EMPLOI DURANT LEURS ÉTUDES SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE DÉCROCHER.**

**QUESTION 6 - VRAI OU FAUX? TU NE DOIS JAMAIS DIRE NON À TON BOSS, CAR TU POURRAIS PERDRE TON EMPLOI.**

**QUESTION 7 - QUELS AVANTAGES UN BON BOSS PEUT-IL AVOIR EN SOUTENANT SES EMPLOYÉS ÉTUDIANTS?**

- A) La sympathie des clients
- B) Une meilleure rétention de son personnel étudiant
- C) Une économie sur les frais d'embauche et de formation
- D) Toutes ces réponses

**QUESTION 8 - COMBIEN DE JEUNES PAR JOUR SONT VICTIMES D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL?**

- A) 5
- B) 13
- C) 22
- D) 30
- E) 45

**QUESTION 9 - QUEL COMPORTEMENT, PARMIS LES SUIVANTS, TON BOSS DEVRAIT-IL ÉVITER POUR T'AIDER DANS TON PARCOURS SCOLAIRE?**

- A) Il modifie mon horaire lors de mes périodes d'examens.
- B) Il m'offre la possibilité d'étudier ou de faire mes travaux sur place lorsqu'il n'y a pas de clients.
- C) Il m'ajoute des quarts de travail quand un ou une collègue n'est pas disponible

**QUESTION 10 - VRAI OU FAUX? TON BOSS A L'OBLIGATION DE T'ACCORDER DES PAUSES**

**QUESTION 11 - QUEL EST LE NOMBRE MAXIMAL D'HEURES DURANT LESQUELLES UN JEUNE DE 16 ANS PEUT TRAVAILLER PAR SEMAINE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE?**

- A) 15
- B) 17
- C) 20
- D) 40 et plus
- E) Toutes ces réponses

**QUESTION 12 - NOMME AU MOINS UNE CONSÉQUENCE QUE PEUT AVOIR UNE MAUVAISE GESTION DU TEMPS CONSACRÉ À TES ÉTUDES ET À TON TRAVAIL.**

## QUESTION 1 - PARMIS LES PHRASES CI-DESSOUS, LAQUELLE DÉCRIT CE QU'EST RÉELLEMENT UN BON BOSS?

- A) C'est une personne gentille et souriante qui m'offre des rabais sur la marchandise du commerce.
- B) C'est une personne qui ne pose pas trop de questions, qui me donne de la latitude dans mes tâches et qui me laisse travailler le nombre d'heures que je veux.
- C) C'est une personne compréhensive et à l'écoute, qui s'intéresse à moi et à mes projets d'avenir.
- D) C'est une personne drôle et sympathique avec qui j'ai une relation amicale

**C) C'est une personne compréhensive et à l'écoute, qui s'intéresse à moi et à mes projets d'avenir.**

Un bon boss devrait avant tout te démontrer de l'intérêt et se préoccuper de ton bien-être et de ta réussite, plutôt que de t'offrir des rabais et te laisser travailler toutes les heures que tu veux. De plus, votre relation devrait demeurer professionnelle

## QUESTION 2 - VRAI OU FAUX? AU QUÉBEC, L'ÂGE MINIMAL POUR TRAVAILLER EST DE 14 ANS.

**VRAI**

Depuis septembre 2023, au Québec, l'âge minimal légal pour travailler est de 14 ans, sauf exception. Voici quelques exemples d'exceptions : • La livraison de journaux; • Le gardiennage d'enfants; • L'aide aux devoirs ou tutorat; • Les colonies de vacances et les camps de jour.

## QUESTION 3 - QUELS SONT LES AVANTAGES DE PERSÉVÉRER JUSQU'À L'OBTENTION DE SON PREMIER DIPLÔME OU DE SA PREMIÈRE QUALIFICATION?

- A) Moins de chômage
- B) Moins de troubles de santé mentale
- C) Meilleur salaire
- D) Meilleure espérance de vie
- E) Criminalité réduite
- F) Toutes ces réponses

**F) Toutes ces réponses**

Une personne qui persévère jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme, c'est une personne qui aura de meilleures conditions de vie, ainsi qu'une espérance de vie plus longue et dont les réalisations seront plus valorisantes.

- Taux de chômage de 2,1 fois plus élevé chez les décrocheurs
- Espérance de vie réduite de sept ans
- Revenu annuel moyen inférieur de 15 000 dollars comparativement à celui d'un diplômé
- 1,7 fois plus de risques de vivre une dépression ou de faire partie de la population carcérale

## QUESTION 4 - OUI OU NON? ON TE CONVOQUE AU TRAVAIL POUR UNE RÉUNION QUI DURE 60 MINUTES, PUIS TU RETOURNES CHEZ TOI. LORSQUE TU REÇOIS TA PAIE, TU CONSTATES QUE, POUR CETTE JOURNÉE, SEULES 60 MINUTES T'ONT ÉTÉ PAYÉES, SOIT LA DURÉE DE LA RÉUNION. TA PAIE A-T-ELLE ÉTÉ ÉTABLIE CORRECTEMENT?

**NON**

Au Québec, la durée minimale d'un quart de travail est de trois (3) heures. Ainsi, lorsqu'une personne doit assister à une réunion, participer à une formation ou encore travailler pour une durée totalisant moins de trois (3) heures, l'employeur doit lui verser le salaire équivalent à trois (3) heures de travail.

**QUESTION 5 - VRAI OU FAUX? TOUS LES JEUNES QUI OCCUPENT UN EMPLOI DURANT LEURS ÉTUDES SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE DÉCROCHER.**

**FAUX**

Travailler un nombre d'heures équilibré pendant ses études peut être bénéfique sur plusieurs plans. Il suffit de faire LES BONS CHOIX! LES AVANTAGES DE TRAVAILLER : • Liberté financière; • Confiance en soi; • Autonomie et sens des responsabilités; • Gestion d'un budget personnel; • Socialisation; • Acquisition de connaissances et de compétences; • Amélioration de l'employabilité.

**QUESTION 6 - VRAI OU FAUX? TU NE DOIS JAMAIS DIRE NON À TON BOSS, CAR TU POURRAIS PERDRE TON EMPLOI.**

**FAUX**

Tu as le droit de dire non. Tes études sont ta priorité, et ton boss devrait le comprendre. Le dialogue étant la clé d'une bonne relation, parle-lui de tes attentes, de tes disponibilités, mais aussi de tes limites

**QUESTION 7 - QUELS AVANTAGES UN BON BOSS PEUT-IL AVOIR EN SOUTENANT SES EMPLOYÉS ÉTUDIANTS?**

- A) La sympathie des clients
- B) Une meilleure rétention de son personnel étudiant
- C) Une économie sur les frais d'embauche et de formation
- D) Toutes ces réponses

**D) Toutes ces réponses**

Un boss gagne à être une personne conciliante non seulement parce qu'il réduit ses frais de roulement de personnel, mais également parce qu'en rendant ses employés heureux, il accroît leur sentiment d'appartenance, ce qui aura un impact sur leur productivité et sur leur façon de servir la clientèle.

**QUESTION 8 - COMBIEN DE JEUNES PAR JOUR SONT VICTIMES D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL?**

- A) 5
- B) 13
- C) 22
- D) 30
- E) 45

**D) 30**

Selon la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), au moins 30 jeunes sont victimes d'un accident du travail chaque jour. Depuis 2021, les accidents du travail ont bondi de 36 % chez les jeunes de moins de 16 ans. De plus, au cours des 10 dernières années, d'après un rapport gouvernemental sur le travail des enfants, les accidents du travail ont bondi de 400 % chez les jeunes de moins de 14 ans et de 221 % chez les jeunes de 15 ans.

## QUESTION 9 - QUEL COMPORTEMENT, PARMIS LES SUIVANTS, TON BOSS DEVRAIT-IL ÉVITER POUR T'AIDER DANS TON PARCOURS SCOLAIRE?

- A) Il modifie mon horaire lors de mes périodes d'examens.
- B) Il m'offre la possibilité d'étudier ou de faire mes travaux sur place lorsqu'il n'y a pas de clients.
- C) Il m'ajoute des quarts de travail quand un ou une collègue n'est pas disponible

### **C) Il m'ajoute des quarts de travail quand un ou une collègue n'est pas disponible.**

Un boss qui a à cœur ta conciliation études-travail ne devrait pas t'ajouter de quarts de travail. Ton horaire étant déjà organisé en fonction de tes quarts de travail habituels, un ajout viendrait compromettre ta planification et aura un impact sur ton énergie, ta concentration et ton rendement.

## QUESTION 10 - VRAI OU FAUX? TON BOSS A L'OBLIGATION DE T'ACCORDER DES PAUSES

### **VRAI et FAUX**

Ton boss n'est pas obligé de t'accorder des pauses autres que celles pour les repas. Toutefois, s'il t'en offre, ces pauses doivent être payées. De plus, après cinq (5) heures consécutives de travail, tu as droit à une pause-repas d'une durée de 30 minutes (non payée). Si tu dois manger à ton poste pour servir la clientèle, ces 30 minutes doivent t'être payées.

## QUESTION 11 - QUEL EST LE NOMBRE MAXIMAL D'HEURES DURANT LESQUELLES UN JEUNE DE 16 ANS PEUT TRAVAILLER PAR SEMAINE PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE?

### **17**

Depuis le 1er septembre 2023, les jeunes âgés entre 14 et 16 ans peuvent travailler pas plus de 17 heures par semaine, dont un maximum de 10 heures peut être effectué du lundi au vendredi. De plus, les employeurs doivent leur permettre d'être présents à l'école pendant les heures de classe et doivent s'assurer que leur horaire de travail leur permet d'être à la maison entre 23 h et 6 h, sauf exception.

## QUESTION 12 - NOMME AU MOINS UNE CONSÉQUENCE QUE PEUT AVOIR UNE MAUVAISE GESTION DU TEMPS CONSACRÉ À TES ÉTUDES ET À TON TRAVAIL.

**Une mauvaise conciliation études-travail signifie qu'il y a un déséquilibre entre le temps travaillé par le jeune et les tâches liées à sa scolarisation : études, transport, activités parascolaires, stages, etc.**

**Les répercussions peuvent être nombreuses, et ce, sur divers aspects de la vie du jeune.**

### **Milieu scolaire**

- Moins d'énergie et de temps pour les études
- Baisse de la concentration
- Retards et absentéisme
- Diminution de la motivation

### **Milieu de travail**

- Diminution du rendement
- Hausse du risque de blessures et d'accidents
- Retard et absentéisme

### **Santé et vie personnelle**

- Stress et fatigue
- Privation de sommeil
- Diminution de l'activité physique
- Hausse des mauvaises habitudes alimentaires, de la consommation de cigarettes, d'alcool et de drogues
- Diminution des activités sociale